

23 septembre 2017

Point de vue - Régions transfrontalières

## Coopérons davantage !



Document remis

**Point de vue par Corina Cretu, Commissaire Européenne en charge de la politique régionale.**

« L'Europe n'érige pas de barrières, elle les supprime ; l'Europe et toutes ses régions travaillent ensemble, sur des questions d'intérêt commun.

La communication d'aujourd'hui sur les régions frontalières concerne 40 % du territoire européen, où vit un tiers de la population de l'Europe, représentant un tiers de son PIB.

Les actions par-delà les frontières sont vitales à bien des égards ; dans la lutte contre la criminalité, les régions frontalières, comme p. ex. la région Meuse-Rhin, affirment

qu'une coopération étroite est la seule chance de réussite. Il en va de même pour les services d'urgence tels que l'assistance médicale ou les services de sapeurs-pompiers: entre appeler des services éloignés situés dans votre pays ou faire appel à des services proches de l'autre côté de la frontière, le choix est facile.

Pendant 25 ans, la Commission européenne a financé des programmes de coopération transfrontalière et je suis heureuse d'affirmer que de nombreuses réussites démontrent les bienfaits de ces investissements. Prenez la frontière entre la France et l'Allemagne : les villes de Strasbourg et de Kehl sont séparées par le Rhin. Environ 36 000 véhicules franchissent quotidiennement le pont reliant ces deux agglomérations. Afin d'offrir une solution abordable à leurs navetteurs transfrontaliers, les deux villes ont construit une ligne de tramway commune passant sur un nouveau pont et bénéficiant d'une zone tarifaire unique.

### **Les déplacements transfrontaliers courts**

Il convient, toutefois, de ne pas en rester là. Le développement d'un réseau routier et ferroviaire transeuropéen a été largement couronné de succès mais relativement peu de choses ont été faites pour les déplacements transfrontaliers courts. Les autorités locales qui cherchent à mettre en place des liaisons de transport par-delà les frontières se heurtent à de nombreux obstacles, comme des systèmes tarifaires différents, des procédures complexes d'octroi de licences et des normes techniques distinctes.

### **Un forum en ligne**

La Commission européenne invite les autorités nationales, régionales et locales à coopérer avec elle afin de lever les obstacles qui ont des répercussions sur des millions de citoyens, qu'il s'agisse de jardins d'enfants ou d'universités, de santé, de criminalité ou d'emploi.

Nous proposons de créer un forum en ligne permettant de débattre des questions juridiques et administratives et des solutions envisageables ; nous suggérons que les projets d'administration en ligne intègrent une forte composante transfrontalière en vue de fournir des services publics transfrontaliers et que les parties prenantes locales et régionales se rencontrent et se parlent davantage pour promouvoir le multilinguisme dans leur région, stimuler l'emploi transfrontalier ou mettre en commun leurs services publics en matière de santé ou de transport.

Au niveau régional, la coopération transfrontalière est un atout qu'il convient de développer plus avant. Nous invitons les autorités nationales, régionales et locales à se joindre à cet effort. »